



Le sylvopastoralisme en suberaie. Les documents de gestion durable et les pratiques subéricoles.



Rendez-vous le jeudi 23 juin 2022 à 14h00

Au Dolmen de la Siureda, commune de Maureillas-las-Illas
Accès depuis Céret et la RD 618 : Prendre en direction des « Hauts de Céret » puis suivre
« Mas Pauline » (plan au verso)



Cette journée est organisée dans le cadre de la biennale du liège VIVEXPO (programme ci-joint) qui aura pour thème « *Le Subéropastoralisme : sylvopastoralisme en suberaie* », ce qui nous permettra de bénéficier de l'expertise des participants venus de différents pays producteurs de liège.



Le sylvopastoralisme peut être pratiqué sur des peuplements variés conciliant production de bois ou d'autres produits issus de la forêt, et de ressource fourragère. Cette pratique est traditionnelle dans les zones d'élevage ovin mais peut également se mettre en place pour d'autres types d'élevage (bovin, équin). La sylviculture valorise les peuplements tout en maintenant l'effet parasol des arbres. Le pâturage valorise le sous-bois tout en facilitant l'accès au milieu. Cette pratique a également des effets bénéfiques sur le contrôle du risque incendie, la biodiversité et les paysages.



M. QUINTANA, propriétaire subériculteur membre de l'ASL Suberaie catalane, nous accueillera sur sa propriété et témoignera de la façon dont il associe cette pratique à la production de liège.



Les documents de gestion durable : En Occitanie, les suberaies sont présentes seulement dans les Pyrénées-Orientales. Elles peuvent être traitées en futaie régulière ou irrégulière, comme n'importe quel peuplement. La grande différence réside dans le produit recherché, le liège, qui n'est pas issu des interventions de gestion des peuplements mais d'une récolte réalisée parallèlement. Dans le nouveau SRGS*, les itinéraires sylvicoles sont détaillés dans une fiche spécifique dont le but est d'orienter la production vers le liège de qualité, faciliter l'organisation des travaux, de la récolte et la mise en sécurité des peuplements contre l'incendie. Une fiche spécifique au sylvopastoralisme a également été intégrée au nouveau SRGS.



* : SRGS = Schéma Régional de Gestion Sylvicole, document qui sert de cadre réglementaire à l'agrément des plans simples de gestion.



Intervenants : Renaud PIAZZETTA, Institut méditerranéen du liège

Jean-Christophe CHABALIER, Centre National de la Propriété Forestière

Anne ROUQUETTE, Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales

17h00 : Fin de la journée

Pour tout renseignement :

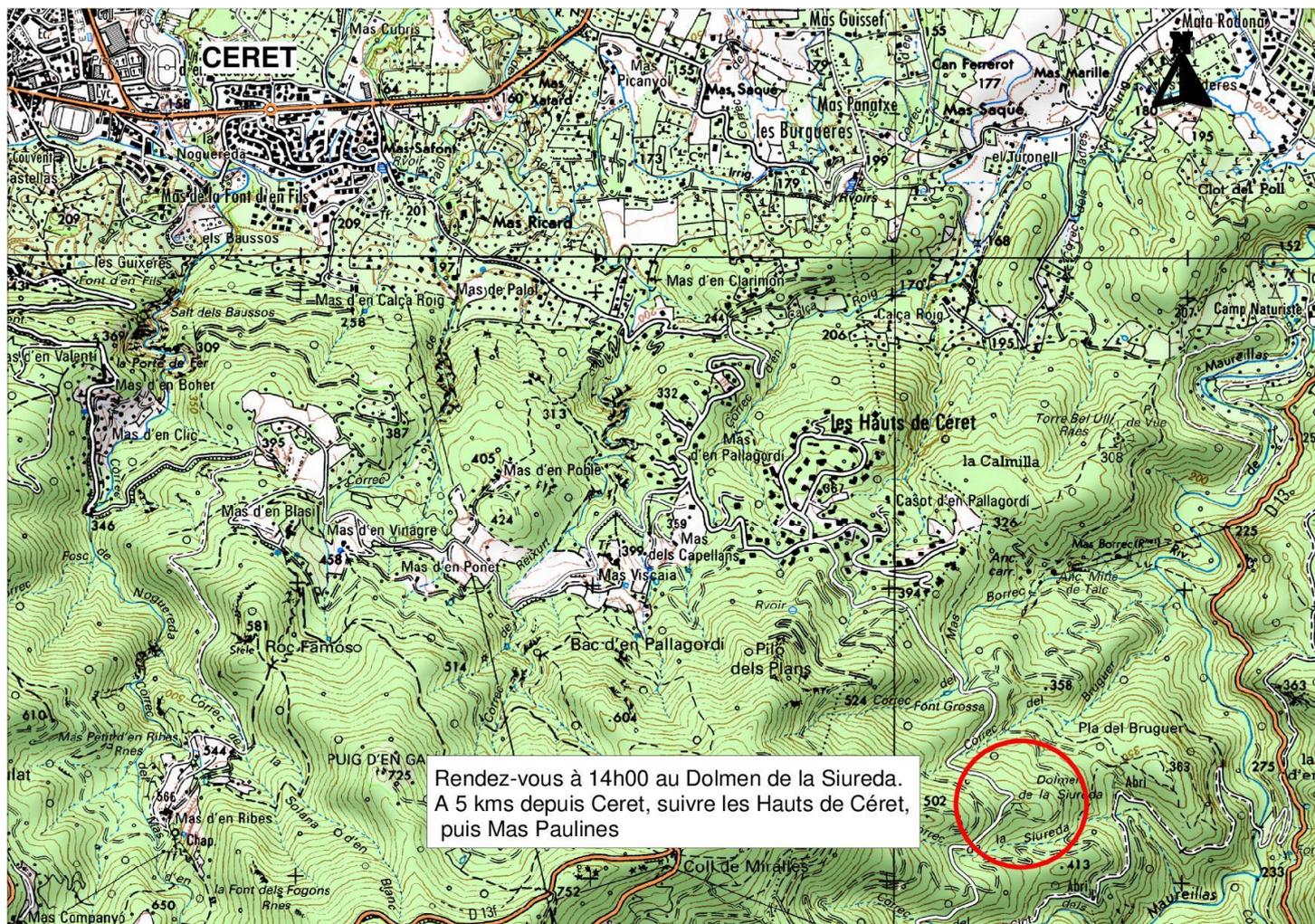
CRPF Occitanie – Antenne des Pyrénées-Orientales :

Jean-Christophe CHABALIER : 06 73 84 89 20 – courriel : jean-christophe.chabalier@cnpf.fr

Institut méditerranéen du liège :

Renaud PIAZZETTA : 06 19 93 23 46 – courriel : institutduliege@free.fr

Lieu de rendez-vous :



Pour vous inscrire :

Un bulletin d'inscription figure dans le dépliant joint à cette invitation.

Merci de renvoyer ce bulletin avant le vendredi 17 juin 2022

à l'adresse ci-dessous :

Institut Méditerranéen du Liège

23, route du Liège

66490 VIVÈS

ou par courrier électronique à : contact@vivexpo.org